



**Association**  
des communes  
du Haut-Lac

## Mise au concours

L'Association des communes du Haut-Lac met au concours le poste suivant :

### Officier technique – Sapeur-pompier permanent au sein du centre de secours et incendie (CSI) du Haut-Lac (100 %) (H / F)

Vos missions principales :

- Gérer, entretenir et garantir la disponibilité permanente du matériel, des engins, des locaux et des véhicules du CSIHL selon directives CSSP en vigueur tout en occupant la fonction de sapeur-pompier permanent en assurant les interventions en journée
- Participer aux tâches de prévention pour les écoles de feu, formateur au sein du CSIHL
- Assumer les tâches administratives rattachées à la fonction

Profil du poste :

- Être actuellement incorporé dans un corps de sapeurs-pompiers et nommé au grade d'officier
- Être en possession d'un CFC issu du domaine technique ou équivalent
- Être titulaire d'un permis de conduire B et C
- Avoir de bonnes connaissances des outils bureautiques courants. Maîtriser les programmes de gestion VS-Fire, LODUR, Jotform
- Être capable de travailler de façon indépendante et en équipe
- Jouir d'une excellente santé et être résistant au stress
- Instructeur fédéral sapeur-pompier reconnu ou en cours d'obtention ou formation d'adultes équivalente
- Être porteur d'appareil respiratoire avec certificat médical à jour
- Être au bénéfice d'un certificat de contrôleur EPIAC reconnu serait un atout

Lieux de travail : Vouvry

Entrée en fonction : De suite ou à convenir

Durée du contrat : Indéterminée

Salaire : Selon l'échelle des traitements de l'ACHL

Vos perspectives : Nous vous offrons l'opportunité d'un emploi stable et d'un travail varié

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir le cahier des charges, veuillez adresser un courriel au secrétariat de l'ACHL – [info@achl.ch](mailto:info@achl.ch). Les offres de service accompagnées des documents usuels (CV, diplômes, prétentions salariales), doivent être adressées à l'Association des communes du Haut-Lac, case postale 10, 1896 Vouvry, **jusqu'au 20 mars 2022**.

Port-Valais, le 28 février 2022